

S'informer

## Améliorer ses relations avec ses fournisseurs

### ? de quoi parle-t-on ?

Les entreprises sous-évaluent souvent l'impact des fournisseurs. Pourtant, établir des relations "gagnant-gagnant" sur le long terme, fondées sur une confiance réciproque et une bonne compréhension des contraintes de chacun permet au couple client-fournisseur d'être plus efficace, et donc de partager les avantages économiques acquis. Cela peut se jouer à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement et quel que soit la taille de l'entreprise. Pour que cette démarche "de progrès" soit possible, l'implication de tous est indispensable !

### 👍 quels avantages ?

- Une meilleure satisfaction des besoins : recenser, définir et expliquer ses besoins permet de mieux acheter et de générer des économies.
- Une productivité accrue : maîtriser les délais en connaissant les contraintes de son fournisseur et en les intégrant dans son processus, mais aussi l'accompagner pour le mettre en position de répondre à ses besoins.
- Le client de l'entreprise peut lui-même utiliser ces arguments pour valoriser une démarche qualité du produit ou service final.
- Une relation de confiance est un terreau propice à de nouveaux projets : le co-développement, l'innovation ouverte, l'alliance ponctuelle ou durable ouvrent l'accès à des marchés plus importants.

### 🔧 par où commencer ?

#### Favoriser la communication entre les acteurs

Il s'agit d'établir une relation de confiance et des objectifs partagés pour discuter des points d'amélioration et trouver des solutions appropriées.

*Bonnes pratiques :*

- se rencontrer : éviter la seule relation acheteur/vendeur
- mettre en place des plans de progrès : avec des engagements de chacun sur les axes à améliorer
- mettre en place des outils partagés visant à favoriser les échanges



## S'informer

### Montrer l'exemple

Avant toute chose, il est nécessaire que tous les acteurs soient capables de se comporter de manière responsable et transparente en engageant des actions simples et concrètes et en respectant ses engagements :

- anticiper les budgets et en discuter entre eux
- planifier les hausses ou baisses de commandes
- payer dans les délais (appliquer la loi de modernisation de l'économie ou LME)
- proposer des améliorations
- respecter le cahier des charges

### Encourager, accompagner et harmoniser les engagements responsables

Développer un plan d'intervention conjointement établi afin d'améliorer l'efficacité économique, sociale et environnementale de la chaîne d'approvisionnement (amélioration des conditions de travail, réduction de l'empreinte environnementale des procédés, réduction du coût global, etc.).

Pour cela, le couple client-fournisseur peut formaliser son engagement réciproque en s'appuyant sur des dispositifs existants (signer la Charte des relations inter-entreprises, obtenir le Label Relations Fournisseurs Responsables) ou développer sa propre charte.

## pour aller plus loin

### [www.charte-interentreprises.fr](http://www.charte-interentreprises.fr)

Site regroupant les informations sur la Charte des relations inter-entreprises et sur le Label Relations Fournisseurs Responsables ainsi que des publications.

### [www.redressement-productif.gouv.fr/mediation-interentreprises/accueil](http://www.redressement-productif.gouv.fr/mediation-interentreprises/accueil)

La médiation des relations inter-entreprises est accessible à toute entreprise ayant des difficultés relationnelles et contractuelles avec son client/fournisseur. La médiation est un dispositif simple, gratuit et totalement confidentiel.

AlpCoRe est un projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Savoie, Haute-Savoie et Région Piémont avec le Fonds européen de développement régional.

